** **

**Projet d’écoquartier historique**

Objectifs visés, résultats attendus de l’action

|  |
| --- |
| Obtenir le Label Ecoquartier en centre-bourg historique, prise en compte de la nouvelle charte des écoquartiers à paraître en décembre.  Réaliser une étude de faisabilité de rénovation de l'îlot urbain du Monastère Saint-Pierre (au cœur du centre-bourg de Mauriac, d'une surface d'environ 2 000 m²) en un écoquartier historique.  Création d'un modèle de rénovation HQE transposable à d'autres centres anciens du Massif Central  Faire prendre conscience aux habitants du potentiel environnemental et esthétique d'une rénovation en centre ancien  Faire évoluer le mode d'habiter (taille et disposition des pièces dans les logements)  Promouvoir la rénovation énergétique des bâtiments  Préservation et valorisation du patrimoine bâti, architectural, et religieux, l'îlot du Monastère abritant des vestiges du monastère Saint-Pierre (cloître et salle capitulaire), fondé entre le VIème et le IXème siècle. Une partie de l'îlot urbain est inscrit aux Monuments Historiques, l'îlot devrait être inscrit en totalité d'ici la fin de l'année puis ensuite classé en totalité dans les prochaines années.  Développer l'attractivité résidentielle et améliorer l'image du centre-bourg  Résorption des logements vacants et insalubres  Limiter l'étalement urbain en rénovant le bâti existant  Réaliser un projet urbain dans sa globalité en favorisant la mixité sociale et le lien intergénérationnel  Favoriser les déplacements doux  Projet d'écoquartier fédérateur, suscitant l'adhésion des habitants et des propriétaires fonciers  Réappropriation du centre-bourg par les habitants.  Les vestiges du monastère seront préservés, valorisés et une éventuelle reconstitution du cloître et du jardin intérieur est envisagée. |

Moyens prévus, modalités de mise en œuvre de l’action

|  |
| --- |
| L'étude de faisabilité technique avec un maquettage numérique en 3 D doit orienter sur la pertinence d'un tel projet (critères techniques de faisabilité mais aussi après concertation avec les habitants, les propriétaires privés et tous les autres acteurs locaux pertinents présents dans l'îlot (DRAC, Commerçants, …)) et sur son coût. Prise en compte dans l'étude des critères d'obtention du label Ecoquartier ainsi que de la nouvelle charte.  La prise en compte des attentes et des besoins des acteurs locaux sera primordiale pour le succès de cette action tout comme les ressources et les contraintes territoriales.  La commune de Mauriac travaille sur ce dossier depuis de nombreuses années, elle est propriétaire de plus de la moitié des bâtiments du périmètre de l'îlot.  Visite d'un écoquartier historique existant (Forcalquier) avec des habitants, des élus et des propriétaires fonciers courant 2017.  Création d'un comité de pilotage (Service partagé, commune de Mauriac, Communauté de Communes du Pays de Mauriac, Sous-Préfecture de Mauriac, DDT, UDAP, Cabinet d'architecte du patrimoine, bailleurs sociaux) qui se réunira tous les 3 mois durant la phase d'étude.  La concertation sera basée sur des réunions publiques, des ateliers thématiques et des questionnaires. |

Moyens humains mobilisés mais non valorisés dans le plan de financement (réseaux, personnes, qualités, missions, temps prévisionnel consacré au projet)

|  |
| --- |
| Florence Cornuet, DGS de la ville de Forcalquier  DDT du Cantal  UDAP 15  Sous-Préfecture de Mauriac  Bailleurs sociaux |

Moyens techniques mobilisés mais non valorisés dans le plan de financement (local, équipements, bases de données, site internet etc.)

|  |
| --- |
| Charte de l'écoquartier  Site du Ministère du Logement et de l'Habitat Durable [www.logement.gouv.fr/les-ecoquartiers](http://www.logement.gouv.fr/les-ecoquartiers) |

Prestataires externes (type de prestataire, mode de sélection, …)

|  |
| --- |
| Cabinet d'architecte du Patrimoine |

Partenariat envisagé pour la mise en œuvre de l’action

|  |
| --- |
| Etude : Communauté de Communes du Pays de Mauriac, commune de Mauriac, UDAP, Massif Central, Cabinet d'architecte du patrimoine, DDT, bailleurs sociaux  Réalisation : Communauté de Communes du Pays de Mauriac, commune de Mauriac, UDAP, Cabinet d'architecte du patrimoine, DDT, bailleurs sociaux, DREAL Auvergne Rhône-Alpes, Fondation du Patrimoine |

Résultats/livrables attendus :

|  |
| --- |
| Etude de faisabilité technique avec maquettage numérique en 3 D, compte rendu de l'enquête auprès des acteurs locaux |